Image not found or type unknown

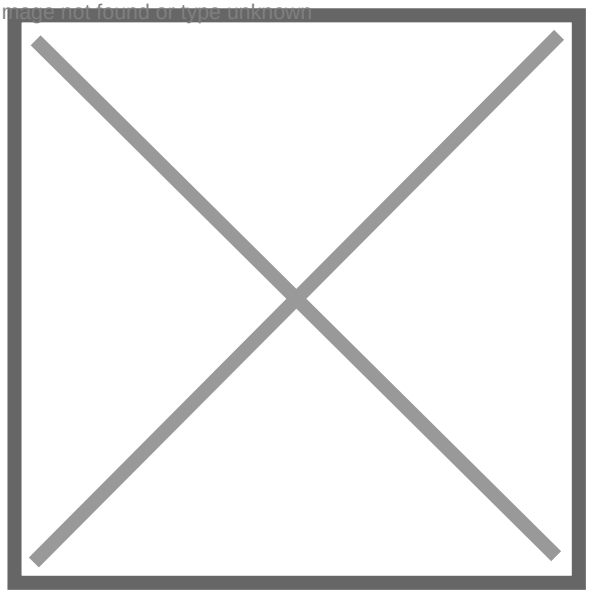

Fin de conge parental et reprise de travail

Par **sissi74**, le **08/01/2009** à **21:38**

BOnjour,rnrnMOn congé parental se termine le 20 février 2009, hors j'ai envoyé une lettre en recommandée pour mettre fin à mon congé et pouvoir revenir 1 mois aprés l'envoie de ma lettre (posté le 9 décembre). rnrnDemain vendredi 9 janvier, je suis censée reprendre mon poste, mais la question se pose, je ne sais pas si mon employeur est d'accord car je n'ai eu aucune réponse de leur part, ni obtenu mes horaires. rnrnDemain avant de reprendre mon poste, je souhaite envoyer une autre lettre pour une demande de licenciement. Est-ce que je peux demander un licenciement sur la base d'un 35 heures alors que sur ma lettre j'ai demandé de retravailler à mi-temps soit 17h30.rnrnAussi faut-il que je me présente quand-même sur mon lieu de travail même si j'envoie une deuxième lettre ? rnrnQue faut-il mettre dans ma deuxième lettre ?rnrnJe suis salariée depuis octobre 2001.rnrnrnMERCIrnrnrn